

COMMUNE DE SPERACEDES
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2021 à 18h

PROCES VERBAL

Approuvé le 28 juillet 2021

Présents :

MACARIO Jean-Marc, MAUBERT-REY Martine, ROUSTAN Marcel, BONNAFY Viviane, COMPIANI Serge, SURACE Martyne, PFEND-BARTHOLIN Corinne, GIOVINAZZO Corinne, SCHIPPERS Yan, BOYER Nicolas, GARDE Brigitte, PINTUS Florence, FRANK Christophe, ROUSTAN Christophe, DUCROZ Stéphanie

Secrétaire de séance désigné à l'unanimité : M. Marcel ROUSTAN

M. Le Maire : Cette réunion doit avoir lieu suite à la démission du 1^{er} adjoint, M. Michel PIERRET.

ORDRE DU JOUR :

I/ APPROBATION DU PV DU 20 AVRIL 2021

II/ DELIBERATIONS

1. Election d'un 4^{ème} Adjoint
2. Versement des indemnités de fonction aux élus

III/ QUESTIONS DIVERSES

I. APPROBATION DU PV DU 20 AVRIL 2021

Le projet de PV a été modifié en tenant compte de remarques transmises par M. Christophe ROUSTAN et Mme Florence PINTUS. PV approuvé à l'unanimité.

II. DELIBERATIONS

1. Election d'un 4^{ème} Adjoint

M. le Maire expose :

Suite à la démission de M. Michel PIERRET, 1^{er} Adjoint, il est proposé d'élire un nouvel adjoint.

Les trois adjoints encore en place vont chacun monter d'un rang :

Mme Martine MAUBERT-REY : 1^{ère} Adjointe

M. Marcel ROUSTAN : 2^{ème} Adjoint

Mme Viviane BONNAFY : 3^{ème} Adjointe

M. Serge COMPIANI est proposé comme 4^{ème} Adjoint. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Deux assesseurs sont désignés : Mrs BOYER et SCHIPPERS.

Vote à bulletin secret, puis dépouillement : 15 voix pour M. Serge COMPIANI

M. le Maire informe de l'entrée de Mme Brigitte GARDE, suivante de liste, dans le conseil et lui souhaite la bienvenue, ainsi qu'à M. COMPIANI, qui sera délégué aux travaux. L'urbanisme est repris par M. le Maire.

MR

Au nom de Spéracèdes au cœur, M. C. ROUSTAN leur souhaite également la bienvenue. Et espère que M. COMPIANI prenne autant à cœur de servir le village dans son nouveau rôle d'adjoint.

M. COMPIANI précise que son but est en effet de servir le village.

Mme PINTUS salue à son tour l'arrivée de Mme GARDE et de M. COMPIANI dans leurs nouvelles fonctions. Elle revient sur la démission de M. PIERRET, et précédemment de M. TRANCHET, et rappelle leurs parcours et les dossiers contestés, notamment de la maison médicale et du projet du Clos des Rouvres.

M. FRANK souhaite également féliciter l'arrivée de Mme GARDE et les nouvelles fonctions de M. COMPIANI. Il salue le fait qu'il prenne l'urbanisme, un secteur extrêmement important, et attend maintenant la mise en place de la commission urbanisme.

2. Versement des indemnités de fonction aux élus

M. le Maire expose :

Suite à l'élection du 4^{ème} Adjoint, il est nécessaire de mettre à jour les indemnités de fonction versées aux élus :

Nom Prénom	Fonction	Taux	Montant mensuel (base au 18/05/2021)
MACARIO Jean-Marc	Maire	42,6 %	1 656,88 €
MAUBERT-REY Martine	1 ^{er} Adjointe	19,8 %	770,10 €
ROUSTAN Marcel	2 ^{ème} Adjoint	19,8 %	770,10 €
BONNAFY Viviane	3 ^{ème} Adjointe	19,8 %	770,10 €
COMPIANI Serge	4 ^{ème} Adjoint	19,8 %	770,10 €
GIOVINAZZO Corinne	Conseillère avec délégation	4,5 %	175,02 €
TOTAL BRUT MENSUEL			5 087,32 €
TOTAL BRUT ANNUEL			61 047,84 €

M. C. ROUSTAN propose d'attribuer les 175€ restant à Mme GIOVINAZZO qui s'investit énormément dans son rôle de conseillère déléguée à la culture.

M. le Maire précise que cette somme ne sera pas attribuée pour l'instant, et verra si, à l'avenir un autre conseiller souhaite s'investir tout autant.

Délibération approuvée à l'unanimité.

3/ QUESTIONS DIVERSES

Mme PINTUS demande si des arrêtés ont été pris récemment dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à M. le Maire. Réponse négative de M. MACARIO. Un arrêté a été pris

concernant le retrait des délégations à M. PIERRET. Un nouvel arrêté sera pris dès le lendemain pour l'attribution de délégations à M. COMPIANI.

M. MACARIO informe de la tenue du prochain conseil municipal en juin.

Mme PINTUS évoque la constitution de la commission urbanisme. Et demande si elle ne pourra être prévue avant le mois de juin. M. MACARIO précise qu'elle sera à l'ordre du jour du conseil municipal du mois de juin, et rappelle que les dossiers évoqués en cours d'instruction devront rester confidentiels. Au vu de la charge de travail, M. FRANK suggère la désignation d'un suppléant. M. le Maire acquiesce, et propose un représentant par liste et rajoute que les réunions devront se tenir durant les heures d'ouverture de la mairie, la présence de la secrétaire à l'urbanisme étant nécessaire. Mme PINTUS suggère l'établissement d'une grille de lecture en amont afin d'identifier les permis avec enjeux et ceux sans enjeux. M. C. ROUSTAN rajoute qu'il faudrait avant tout mettre un cadre et connaître les prérogatives de cette commission.

M. le Maire rappelle que les délais sont extrêmement importants en matière d'urbanisme, il faudra donc rapidement examiner les dossiers, et transmettre un avis.

Mme PINTUS souhaite obtenir un compte-rendu de la commission communale des impôts directs, qui s'est réunie fin avril. M. MACARIO se rapprochera de la secrétaire pour savoir s'il en existe un.

M. C. ROUSTAN aimerait connaître les noms des membres retenus. Il lui est rappelé que les noms ont été annoncés, il a d'ailleurs lui-même été convié à cette réunion mais s'est excusé de ne pouvoir y assister.

Mme PINTUS regrette qu'il n'y ait pas eu de communiqué concernant la signature d'une convention de pâturage établie avec Mme SELLIER. Elle rajoute qu'il n'y a aucun frais, il s'agit d'un échange de services. M. MACARIO précise que le pâturage se fait sur des terrains publics ; Mme SELLIER est présente au marché de Saint-Cézaire-sur-Siagne le samedi matin pour la vente de ses fromages.

Mme PINTUS demande si la présence de moutons sur la parcelle d'Accords et Parfum a donné lieu à une transaction financière. Réponse négative de M. MACARIO, qui transmettra les informations prochainement.

M. C. ROUSTAN évoque la délibération du 20 avril concernant l'instauration du DPU et du DPU renforcé et demande si une diffusion dans les journaux n'est pas nécessaire. M. le Maire va se renseigner.

M. C. ROUSTAN souhaite revenir sur le dossier du chemin piétonnier de la Ravanelle, goudronné maintenant à 75%, et les marches impraticables qui ont été créées au bas de ce chemin. Mme DUCROZ soulève l'inaccessibilité de ce chemin et des marches qu'elle n'a pu emprunter.

M. le Maire a rencontré l'Adjointe à l'urbanisme du Tignet ; ils vont convenir d'un rdv pour connaître mieux le dossier qui a été instruit bien avant son arrivée.

Remise officielle de l'écharpe d'Adjoint est faite à M. Serge COMPIANI, suivie d'une photo de groupe officielle.

La séance est levée à 18h45.

Le secrétaire de séance,
Marcel ROUSTAN



NR